

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Session spéciale du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, lundi le 26 mars 2012 à 19h30, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Madame, Messieurs, Louise Magnan, Guy Germain et Gaétan Desmarchais, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente session, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

RÉSOLUTION N0. 2012-03-56

APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION PUIITS DE CAPTAGE D'EAU

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Ubalde a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la construction d'un nouveau puits de captage d'eau auprès des firmes suivantes : Groupe Puitbec , Les Forages L.B.M.Inc. et Samson et Frères Inc. ;

CONSIDÉRANT QU'à la fin de la période de réception des soumissions, la municipalité a reçu les offres au prix en regard de chacune comme suit : Samson & Frères Inc. : 72,141.06 \$ Groupe Puitbec 73,785.21 \$ Les Forages LBM inc. : 74,549.79 \$;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues réalisé par Mission HGE daté du 26 mars 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission présentée par Samson & Frères Inc. est conforme aux documents d'appel d'offres ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais

Et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde adjuge le contrat de la construction d'un nouveau puits de captage d'eau à la firme Samson & Frères inc.au prix de 72,141.06 \$;

ADOPTÉE

**LOGICIELS POUR SERVICE INCENDIE
DOSSIER SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES**

Ce dossier sera étudié par le comité de la sécurité publique qui fera des recommandations au conseil pour prise de décision.

RÉSOLUTION NO. 2003-03-57

AQME RENCONTRE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que le fonds municipal vert a sensibilisé la municipalité à une rencontre municipale organisée par l'Association Québécoise pour la maîtrise de l'énergie ;

**Il est proposé par M. Guy Germain
Et résolu unanimement :**

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde autorise le maire M.Pierre Saint-Germain a assisté à la rencontre municipale organisée par l'AQME le 28 mars 2012 à Boucherville et à lui rembourser ses frais de déplacements.

ADOPTÉE

PÉRIODE QUESTIONS :

Début : 19h45
Fin : 19h50

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 26e jour de mars 2012.

Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION NO. 2012-03-58

FIN DE LA SESSION

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

Pierre Saint-Germain
Maire